

Un bon cru pour la 58^{ème} édition

C'est le 19 février que la halle de SOLOMIAC s'est animée pour accueillir les éleveurs et leurs produits, à l'occasion du traditionnel concours-foire aux veaux.

Organisé par la municipalité avec l'appui de la Maison de l'Élevage, SOLOMIAC constitue l'unique manifestation de ce genre dans le Gers.

Cette 58^{ème} édition s'est déroulée, comme à l'accoutumée, dans une tradition de rencontre et de convivialité entre professionnels et curieux. Grâce aux apports des éleveurs de l'ADEL 32, qui ont présenté une quinzaine de veaux rosés de la marque "Lou Béthêt", ainsi que quelques autres éleveurs qui ont amené des lots de veaux de qualité, 48 veaux ont été rassemblés sous la halle, effectif sensiblement identique à celui de 2012.

Plusieurs opérateurs commerciaux présents ont joué le jeu, VIVADOUR et quelques négociants s'adjudgeant les broutards avec une majorité de mâles toujours plus lourds (280 à 350 kg), pour un prix de 950 à 1 150 €.

La société ARCADIE a fait l'acquisition des veaux rosés « Lou Béthêt » pour ensuite les répartir sur les boucheries des GMS de la région qui jouent la carte locale de la proximité et de la qualité. Quelques responsables du rayon boucherie de ces GMS, invités à cette manifestation, ont pu apprécier l'organisation de cette journée.

Les visiteurs étaient toujours aussi nombreux pour se renseigner sur les cours. Ils ont pu, par la même occasion, goûter à l'excellente escalope grillée qui leur a été gracieusement proposée.

En marge de la foire, le concours a engendré une sympathique émulation, ponctué en fin de matinée par la remise des récompenses, en présence de plusieurs personnalités politiques et professionnelles du département dont le préfet et le sous-

préfet.

Toutes nos félicitations aux nommés, mais aussi à tous les éleveurs qui ont mis tout leur savoir-faire pour présenter un lot d'ensemble de qualité, contribué à animer ce concours-foire et encouragé la municipalité de Solomiac à perpétuer ce rendez-vous en 2014.

LE PALMARÈS

• VEAUX BOUCHERS

- 1 – Pascal AUDIBERT à Thil (31)
- 2 – Francis GIAVARINI à St Sauvy
- 3 – Christian DUPERIER à Panjas

• VEAUX D'ELEVAGE FEMELLES

- 1 – Mathieu DAROLLES à Noilhan
- 2 – Maurice CARSALADE à Noilhan
- 3 – Régis FAURE à Juilles

• VEAUX MÂLES MOINS DE 280 kg

- 1 – Maurice CARSALADE à Noilhan

- 2 – Maurice CARSALADE à Noilhan
- 3 – Régis FAURE à Juilles

• VEAUX MÂLES PLUS DE 280 kg

- 1 – Maurice CARSALADE à Noilhan
- 2 – Stéphane SABATHIER à Orbesan
- 3 – Mathieu DAROLLES à Noilhan

• VEAUX ROSES "LOU BÉTHÊT"

- 1 – EARL LETERTRE à Marsan
- 2 – Stéphane SABATHIER à Orbesan
- 3 – Max ARAGNON à Garravet

• « LA VACHE DE MON VOISIN »

- 1 – Gérard DANFLOUS à St Soulan
- 2 – Robert CAPDECOMME à Seissan
- 3 – EARL LETERTRE à Marsan

• PRIX DE CHAMPIONNAT

- M. Pascal AUDIBERT à Thil (31).

